



Résiliation de location
Garage communal, situé Chemin de Nègue Saume
Parking n°14

Le Maire de la Commune de Congénies,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret du 30 septembre 1953, modifié notamment par la loi du 12 Mai 1965 et par le décret du 12 juillet 1972,

Vu la délibération en date du 30 mars 2004,

Vu la convention pour la location du Garage communal n° 14, situé Chemin de Nègue Saume, en date du 1er avril 2024, signée par la Commune de Congénies et M. Philippe BORDAS domicilié 8 La Promenade à CONGENIES,

ARRÊTÉ

Article 1 :

La Commune de Congénies loue à M. Philippe BORDAS le garage communal n° 14, situé Chemin de Nègue Saume depuis le 1^{er} avril 2021.

Article 2 :

A la demande du locataire, cette convention est résiliée au 30 mars 2024.

Article 3 :

Madame la secrétaire générale, La Trésorerie de Vauvert sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

Fait à Congénies, le 12 mars 2024.

Madame Le Maire
Fabienne DHUISME

